



Fédération Autonome de la Fonction Publique

COMMUNIQUÉ

LE 31 MARS, LA FA-FP S'ENGAGERA DANS LE MOUVEMENT D'ACTION POUR OBTENIR LA POURSUITE DE RÉELLES NÉGOCIATIONS SUR LE PROJET DE LOI « TRAVAIL »

La **FA-FP** se félicite des modifications apportées par le gouvernement au projet de loi initial en lien avec la mobilisation du 9 mars dernier **et considère que le dialogue social doit se poursuivre** afin d'intégrer à ce projet de loi toutes les dispositions indispensables **pour exclure la précarité du droit du travail.**

Solidaire avec la jeunesse, la **FA-FP** considère qu'on ne peut construire son avenir sur des CDD.

Solidaire avec les seniors, la **FA-FP** considère qu'on ne construit pas sa fin de carrière sur la peur du chômage.

Solidaire avec l'ensemble des travailleurs de droit privé et de droit public, la **FA-FP** refuse l'idée selon laquelle l'avenir de notre société puisse se construire sur la précarité.

Nous encourageons notamment **le développement du compte personnel d'activité -CPA-** qui de notre point de vue pourrait répondre aux attentes en matière de formation professionnelle et de prise en compte de la pénibilité tout en assurant la portabilité des droits dans le domaine de la reconversion professionnelle ou de la protection sociale complémentaire.

Pour la FA-FP le dialogue social doit continuer à s'imposer comme une règle absolue pour décider des choix majeurs qui engagent l'avenir de notre société.

../..

Parce que malgré le statut de la Fonction publique, trop d'agentes et d'agents du service public sont eux aussi **soumis aux terribles effets de la dégradation de l'organisation du travail**, que ce soit dans la Fonction publique territoriale, à l'Hôpital, dans le versant État ou à l'Éducation nationale (contractuels, intérimaires, non respect des règles régissant le temps de travail ...).

Parce que la Fonction publique et l'ensemble de ses personnels de droit public et de droit privé **ne peuvent se satisfaire de l'inquiétante montée de la souffrance au travail**.

Pour toutes ces raisons, la **FA-FP** a déposé un préavis de grève pour la journée du 31 mars **pour obtenir la poursuite d'un réel dialogue social sur le projet de loi « Travail »**.

Chaque composantes de la **FA-FP** reste libre de décider des modalités d'engagement dans cette journée (Assemblées générales, participation aux manifestations, grèves ...).

Nous devons être présents dans chaque mouvement destiné à défendre la justice sociale dans une approche Autonome et progressiste !

